

Fontanès. Avec ses 300 habitants, c'est un cas d'école, un concentré des questions que soulève l'afflux de populations nouvelles sur des communes qui, il y a quelques années à peine, étaient en voie de désertification. C'est aussi une preuve que rien de nouveau ne s'invente : l'aménagement du territoire est une pratique aussi vieille que les édiles. Un petit sentier peut tout changer.

Fontanès et Fontan font la paire

Parmi tous les noms de la Communauté de communes, Fontanès est le plus facile à décrypter : *font* veut dire source – comme pour Fontfroide, Fontcaude, Fontcouverte, etc. – et le suffixe *anes*, indique le lieu. Ce serait donc le village « où il y a une source ». Les nombreux puits que compte l'endroit justifient en effet largement le nom de cette commune, la plus « nordique » de la CCPSL, ainsi que son blason « d'or à croix de gueule, chargé en cœur d'une fontaine d'argent ».

Nos ancêtres n'étant pas des imbéciles, les habitations se trouvaient généralement à proximité de points d'eau : *sources* comme ici, mais aussi *eaux* – aigues – comme pour Aigues Mortes ou Aigues Vives, ou encore *rivières* – ru, rio, rieu – comme pour Rieucoulon ou Camprieu. Des milliers de villages en France et dans le sud en particulier devraient porter un nom similaire. Mais l'Eglise est souvent passée par là, distribuant généreusement des noms de saints dans les communes. Mais il faut croire que la paroisse de Fontanès ne fut jamais assez importante pour que les ouailles y attribuent le nom du patron de son église, Saint Laurent (voir l'encadré).

Laurent fut d'ailleurs également oublié lorsqu'il s'est agi de donner un nom au gros lotissement qui s'est construit dans les années soixante-dix à un kilomètre du bourg ancien : Fontan Saint Loup. En plein milieu des vignes, cette nouvelle zone d'habitation dont l'initiative revient à des privés, constitua aussitôt une sorte de village-bis, avec autant d'habitants que le village historique. De cent cinquante personnes, la population doubla d'un coup. Ce qui n'alla pas sans poser quelques problèmes.

Le nombre ou la surface ?

Parmi les questions qu'un aussi soudain afflux de nouveaux habitants pose à un petit village comme Fontanès, il en est une qui se retrouve à tous les instants de la vie des communautés rurales : le poids relatif du « nombre » et de la « surface » dans la balance des décisions. En d'autres termes : d'un côté, on sait qu'environ 5% de la population (les agriculteurs) possède, entretient et gère au moins 80% des surfaces ; d'un autre côté on sait que la loi du suffrage universel donne pour unique équation 1 citoyen = 1 voix. Alors, comment les élus peuvent-ils composer avec une réalité quotidienne évidemment plus nuancée que la simple arithmétique ? Tout ceci est d'autant plus compliqué que les nouveaux habitants s'installent en raison de la « ruralité » que leur présence – au-delà d'un certain seuil – peut finir par détruire, et que les gens qui vivent de la terre en cèdent des surfaces importantes à des nouveaux habitants qui sont autant de clients potentiels pour leurs productions... En poussant les choses jusqu'à l'absurde, c'est un système qui s'autodétruit : le « paysage » pour lequel on a voulu venir vivre est totalement mité ; les « clients » dont on avait tant espéré ont fini par manger... l'outil de production.

Tout cela a l'air fort sérieux (ennuyeux ?). Et pourtant, c'est la version contemporaine des grands bouleversements dont notre région est friande et qui ont été racontés au fil des pages de ce journal et des histoires de villages : révolution néolithique, invasions diverses, luttes de

suzeraineté, révolution française, séparation de l'Église et de l'État, sans oublier les famines, les épidémies, les batailles, les pillages et autres réjouissances qui font l'Histoire.

Réunir les deux hameaux

Depuis la nuit des temps, les dirigeants ont aussi modelé leurs territoires par la distribution des terres et répartition des hommes et des activités : une route, un marché, une réforme agraire, une mesure administrative, une loi sur la transmission du patrimoine... tout ce qu'on appelle aujourd'hui l'aménagement du territoire.

À Fontanès, on ne fait que cela depuis toujours. La jonction des chemins Anduze - Montpellier et Sommières - Saint Mathieu de Trévières avait d'abord transformé en bourg ce qui n'était qu'un mas, le péage de Sainte Croix de Fontanès lui avait conféré une importance économique stratégique du temps des Comtes de Melgueil, les forages et les adductions d'eau l'ont fait entrer dans la modernité au XIX^e siècle.

En ce début de XXI^e siècle, cela s'appelle un PLU, Plan Local d'Urbanisme, en remplacement du POS de la fin du millénaire précédent. Sa mission principale : faire la jonction entre les deux villages, l'ancien et le nouveau, réunir les populations de Fontanès et de Font Saint Loup. Et, puisqu'il faut bien accueillir encore de nouveaux habitants, autant faire se rejoindre les deux moitiés de village, « rendre cohérente l'urbanisation » comme on dit chez les élus Fontanais.

Un premier lotissement communal est prévu à proximité de Fontan Saint Loup et, sans anticiper sur ce que sera le PLU en cours d'élaboration, on peut penser que la jonction se fera peu à peu au fil des ans.

En attendant, Fontanès trace un chemin piéton qui relie les deux hameaux à travers la campagne. Loin de l'asphalte, de ses fumées et de ses dangers, le sentier de nature (pas plus long que l'itinéraire routier) a pour vocation de conserver une image rurale à la commune.

Une maison des jeunes, des lieux où les adolescents peuvent se retrouver et s'amuser sans être sous le regard permanent des adultes, des activités assez attrayantes pour que le scooter et les kilomètres avalés ne soient pas la seule alternative à l'isolement, autant d'autres idées pour recréer de la vie au centre du vieux village. Et aussi habituer la génération montante à y rester, celle-là même qui, faute d'école depuis quarante ans, a appris trop tôt à s'en éloigner.

L'église : et de trois !

De la première église de la paroisse, on ne sait pas grand chose sinon qu'elle a été brûlée par les huguenots lors de la dernière révolte des Camisards. La piété catholique des habitants la fit reconstruire en lieu et place de l'ancienne. Succursale de celle de Sainte Croix, elle fut bénie en décembre 1738 par le curé de Trévières, assisté du révérend père Guersin, curé « amovible » du lieu de Fontanès, sous le vocable de Saint Laurent.

Après quelques remous de sacristie dus aux vellétés d'indépendance de l'église de Fontanès à l'égard de la paroisse de Sainte Croix qui voulait y garder la mainmise, Messire Mistral est finalement et officiellement nommé curé de Fontanès en 1744.

Passée l'époque révolutionnaire où il ne faisait pas bon demander des deniers publics pour le culte, en 1857, le conseil municipal lança une souscription pour faire face au manque de place dans l'édifice devenu trop exigu. Grâce à un don de la famille Ricome, (couvrant 60% du devis en échange d'un monument funéraire attenant), à une subvention du ministère des Cultes et à la participation en nature des habitants, la troisième et actuelle église fut construite. La dernière transformation eut lieu en 1937 avec la construction, financée par le curé, d'un clocher en forme de tour accolé à la façade Ouest.